



sudfrance.fr
Votre Voyage en Occitanie

Formulaire d'accueil et état des lieux simplifié

Document à établir en double exemplaire



Ce document devra être **OBLIGATOIREMENT** établi à votre arrivée avec le propriétaire et vous-même, et signé par les deux parties. **CE DOCUMENT VOUS SERA SYSTEMATIQUEMENT RECLAMÉ** pour toute demande concernant un problème ou une réclamation.

Nom du propriétaire :

N° du gîte :

N° du contrat :

Nom du client :

Dates de séjour :

Du

____/____/____

au

____/____/____

____/____/____



RELEVÉ DE CONSOMMATIONS

	Compteur départ	Compteur arrivée	Consommations	Consommations à déduire	Reste dû	Prix unit. TTC	Montant Total
Électricité	KWh	KWh	KWh	2 KWh/pers x nbre de jours	KWh	€ (valeur KWh)	€
EAU	m3	m3	m3	125L/pers x nbre de jours	m3	m3 (valeur KWh)	€
BOIS			€ par m3	x m3			€
GAZ			€ par m3	x m3			€

Total =



AUTRES CONSOMMATIONS OU OPTIONS

Préstations	Tarifs	Quantité	Montant total
Forfait ménage	_____ €	x _____	= _____ €
Linge de lit	_____ € /lit/semaine	x _____	= _____ €
Linge de toilette	_____ € /pers/semaine	x _____	= _____ €

ÉTAT DES LIEUX SIMPLIFIÉ

Il ne s'agit pas de rédiger un état des lieux détaillé, mais de mesurer si l'essentiel des prestations est respecté : propreté, fonctionnement des appareils ... etc. Il vous appartiendra, soit de demander la remise en état immédiate par le propriétaire du gîte, soit en cas de problème grave préjudiciable à la qualité attendue de votre séjour, de contacter l'Agence Gîtes de France accompagné de cette fiche signée par les 2 parties.

Observations sur l'hébergement

Murs sols et plafonds :

Mobiliers et literies :

Équipements électroménagers et sanitaires :

Équipements extérieurs :

Dépôt de garantie : _____ €

Par empreinte CB directement en ligne ☐ OU Payé le : ____/____/____

Par Chèque ☐ En espèces ☐ Rendu le : ____/____/____

Signatures

À l'arrivée

Locataire
Date :

Propriétaire
Date :

Au départ

Locataire
Date :

Propriétaire
Date :

OUI à des vacances en toute transparence

Ensemble maîtrisons nos consommations énergétiques

CHARGES ET PRESTATIONS OBLIGATOIRES ET/OU OPTIONNELLES :

Électricité et eau : Le prix de la location comprend un forfait d'électricité de 2kwh/jour/personne (soit 28kwh/s pour un gîte de 2 pers, 56kwh/s pour un gîte de 4 pers, 84kwh/s pour un gîte de 6 pers etc.). Le même principe sera appliqué pour l'eau 125L/jour/personne (soit 1.75m3/s pour un gîte de 2 pers, 3.5m3/s pour un gîte 4 pers etc.).

Tout dépassement de ces forfaits, est à régler directement au propriétaire, après relevé des compteurs fait à l'arrivée et au départ du gîte. Demandez un reçu détaillant ces dépassements. (Ces dépassements de consommation occasionnant un supplément à régler, seront établis sur la base des tarifs en vigueur du/des fournisseur(s) d'énergie).

Vous venez en voiture électrique ? Prévenez le propriétaire qui vous indiquera comment la recharger.

Bois : Le prix du m3 (ou stère) est d'environ 90€. Si le gîte est équipé d'une cheminée, le prix de la location inclut un forfait semaine correspondant à un ½ m3. Le supplément est à régler directement auprès du propriétaire.

Chauffage : Sauf mention contraire, le coût du chauffage est inclus dans le prix de location. Sinon, le descriptif ou le contrat indique le montant du forfait. S'il s'agit d'un chauffage électrique, la consommation d'électricité sera calculée aux conditions définies ci-dessus.

**Attention : Un hébergement au tarif « TOUT COMPRIS » ne signifie pas des consommations « à volonté » :
Participons tous à la limitation de notre empreinte énergétique.**

DÉPÔT DE GARANTIE A RÉGLER AU PROPRIÉTAIRE :

Son montant est précisé sur le contrat de location et doit être versé au propriétaire à l'arrivée OU par emprunte CB directement en ligne. Il vous sera restitué après inventaire et état des lieux qui doivent pouvoir être effectués par le propriétaire et vous-même, immédiatement ou selon les délais suivant: Automatiquement dans les 4 jours maximum en cas d'emprunte CB laissée en ligne. Au plus tard 7 jours après votre départ par courrier si pas d'anomalie. Si vous partez avant la date prévue au contrat, il vous sera rendu après inventaire du propriétaire à la même condition que précédemment. Si des dégradations sont constatées,

le propriétaire se réserve le droit de retenir une somme sur le dépôt de garantie. Dans ce cas une copie de la facture des dépenses engagées vous sera fournie.

TAXE DE SEJOUR :

Pour les contrats réalisés par Sudfrance, la centrale prélèvera la taxe de séjour et la reversera aux collectivités. Pour les contrats en location directe, la taxe de séjour sera prélevée par le propriétaire, et celui-ci devra la reverser aux collectivités correspondantes.

MÉNAGE EN FIN DE SEJOUR :

Vous trouverez un gîte propre à votre l'arrivée. A votre départ, nous vous remercions de bien vouloir procéder à la remise en ordre et au ménage du gîte. Signalez au propriétaire toute dégradation ou casse afin qu'il puisse y remédier. Certains propriétaires proposent un service « ménage à la demande en fin de séjour » moyennant un prix qui figure dans le descriptif, d'autres proposent « ménage inclus en fin de séjour ». Dans tous les cas, référez vous à la fiche « Ménage ».

ANIMAL DE COMPAGNIE :

Si votre animal de compagnie est accepté dans le gîte, afin de maintenir propre les abords du gîte pour les vacanciers suivants, ayez le souci de nettoyer les dégradations occasionnées par votre animal de compagnie. Sachez que celui-ci ne doit pas rester seul dans le gîte en votre absence. Sa place n'est pas sur les lits, ni sur le canapé.

IMPORTANT :

Toute réclamation est à formuler dans les 3 jours à compter de l'entrée dans le gîte, et sera accompagnée du formulaire d'état des lieux complété et signé par les deux parties. Le déplacement d'un représentant de l'Agence Gîtes de France ne pourra être réalisé que sur présentation de ce document. Cet entretien devra être réalisé en présence des 2 parties, vacanciers et propriétaires.

Si vous constatez un dysfonctionnement, il est judicieux de contacter le propriétaire, qui fera le nécessaire pour remédier rapidement et sans attendre l'intervention de l'Agence Gîtes de France.

**NOUS VOUS SOUHAITONS
UN AGRÉABLE SEJOUR**